

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 6 décembre 2023 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel exceptionnel de recrutement dans le corps des chargés d'études documentaires du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2023**

NOR : MICB2333537A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 6 décembre 2023, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel exceptionnel de recrutement dans le corps des chargés documentaires du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2023, est fixé à 16.